

Question écrite du 27 mars 2019 de M. Amar Madani: «Après la mort tragique de la commission des naturalisations, quel bilan?»

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté lors de sa séance du 17 janvier 2018 la suppression de la commission des naturalisations, au motif que cette commission était trop coûteuse, inutile et que le délai de traitement était de plus en plus long. Cette mission a dès lors été confiée au Conseil administratif.

Par conséquent, voici ma question: une année après, quel bilan nous présente le Conseil administratif, seul maître à bord?